

M. Philippe BARTHELEMY Maire,

Nos réf.: PB/EK

INVITATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Vous êtes invités (es) à la séance de conseil municipal, qui aura lieu le :

Mardi 09 juillet 2024 à 20h00 à la Mairie de Belleau

Ordre du jour :

- 1. délibération : approbation du procès-verbal du conseil municipal en date du 14/05/2024,
- 2. délibération :recensement de la population en 2025 nomination d'un coordonnateur communal (qui sera responsable de la préparation et réalisation de la collecte du recensement de la population),
- 3. délibération : approbation règlement intérieur de l'accueil périscolaire (garderie du matin et du soir) des enfants scolarisés à l'école maternelle de Belleau année scolaire 2024-2025,
- délibération : autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer la convention de partenariat avec le Mairie de Custines pour l'accueil des enfants des 5 villages au centre aéré de Custines pour l'été 2024,
- 5. délibération : autorisation donnée à Monsieur le Maire pour créer un poste d'agent occasionnel de droit public pour la période du 09/06/2024 au 31/07/2024,
- 6. délibération : autorisation donnée à Monsieur le Maire pour recruter Madame JACQUEMIN Emeline en qualité d'agent occasionnel pour la période du 09/06/2024 au 31/07/2024 (rémunération à l'heure effectuée à la demande de l'autorité compétente),
- 7. délibération : autorisation donnée à Monsieur le Maire pour créer un poste d'agent occasionnel de droit public pour la période du 08 juillet 2024 au 28 juillet 2024 à raison de 20h/semaine pour l'entretien des locaux scolaires à l'école maternelle de Belleau et périscolaires à la salle des fêtes de Belleau pour la rentrée scolaire du 02/09/2024,
- 8. délibération : autorisation donnée à Monsieur le Maire pour recruter Madame JACQUEMIN Nada, en qualité d'agent occasionnel de droit public pour la période du 08 juillet 2024 au 28 juillet 2024 à raison de 20h/semaine pour l'entretien des locaux scolaires et périscolaires pour la rentrée du 02/09/2024,
- 9. délibération : autorisation donnée à Monsieur le Maire pour créer un poste d'adjointe technique non titulaire à compter du 02 septembre 2024 au 04 juillet 2025 à raison de 28h00/semaine pour les besoins de l'école maternelle et pour assurer les après-midis des mercredis récréatifs,
- 10. délibération : autorisation donnée à Monsieur le Maire pour recruter Madame GERY Elisabeth, adjointe technique non titulaire, à compter du 02 septembre 2024 au 04 juillet 2025 pour les besoins de l'école maternelle à raison de 28h/semaine et pour assurer les après-midis des mercredis récréatifs,
- 11. délibération : autorisation donnée à Monsieur le Maire pour régler des heures complémentaires à Madame GERY Elisabeth à compter du 02 septembre 2024 au 04 juillet 2025 pour assurer les aprèsmidis des mercredis récréatifs et éventuellement le remplacement du personnel absent au service périscolaire et à la demande de l'autorité compétente,
- 12. délibération : autorisation donnée à Monsieur le Maire pour régler des heures complémentaires à Madame ROUSSEL Chrystel, adjointe technique titulaire, à compter du 02 septembre 2024 au 04 juillet 2025 pour assurer le remplacement du personnel absent à l'école maternelle et au service périscolaire et à la demande de l'autorité compétente,
- 13. délibération : autorisation donnée à Monsieur le Maire pour créer un poste d'agent contractuel de droit public en qualité d'accompagnatrice dans le bus scolaire de l'école maternelle + aide au service périscolaire pour l'année scolaire 2024/2025 et à l'entretien des bâtiments communaux pour la période du 02/09/2024 au 04/07/2025, à raison de 24h00/semaine,

- 14. délibération : autorisation donnée à Monsieur le Maire pour recruter Madame JACQUEMIN Nada en qualité d'accompagnatrice dans le bus scolaire de l'école maternelle + aide au service périscolaire pour l'année scolaire 2024/2025 et à l'entretien des bâtiments communaux pour la période du 02/09/2024 au 04/07/2025, à raison de 24h00/semaine,
- 15. délibération : autorisation donnée à Monsieur le Maire pour régler des heures complémentaires à Madame JACQUEMIN Nada, accompagnatrice dans le bus scolaire, à compter du 02 septembre 2024 au 04 juillet 2025 pour assurer le remplacement du personnel absent au service périscolaire et à la demande de l'autorité compétente,
- 16. délibération : renouvellement bail location terrain communal à Monsieur XOLIN Julien à compter du 11/11/2024 pour une durée de 9 années section W N°3 à Serrières d'une superficie de 5ha 37a 22ca.
- 17. délibération : renouvellement bail location terrain communal à Monsieur XOLIN Julien à compter du 11/11/2024 pour une durée de 9 années section Y N° 28 à Manoncourt-sur-Seille d'une superficie de 3ha 88a 15ca,
- 18. délibération : renouvellement bail location terrain communal à Monsieur XOLIN Julien à compter du 11/11/2024 pour une durée de 9 années section ZC N°32 (territoire de Landremont) d'une superficie de 1ha 12a 90ca,
- 19. délibération : renouvellement bail location terrain communal à Monsieur DELATTE Thierry à compter du 11/11/2024 pour une durée de 9 années section YD N°14 à Manoncourt-sur-Seille d'une superficie de 49a 47ca,
- 20. délibération : renouvellement bail location terrain communal à Monsieur LANNO Julien à compter du 11/11/2024 pour une durée de 9 années section W N° 63 à Serrières d'une superficie de 8ha 71a 10ca.
- 21. délibération : renouvellement bail location terrain communal à Monsieur LANNO Julien à compter du 11/11/2024 pour une durée de 9 années – section W N° 20 à Serrières d'une superficie de 0ha 40a 40ca.
- 22. délibération : renouvellement bail location terrain communal à Monsieur LANNO Julien à compter du 11/11/2024 pour une durée de 9 années – section W N° 6 à Serrières d'une superficie de 0ha 39a 80ca.
- 23. délibération : renouvellement bail location terrain communal à Monsieur LANNO Julien à compter du 11/11/2024 pour une durée de 9 années – section W N° 72 à Serrières d'une superficie de 0ha 40a 40ca.
- 24. délibération : renouvellement bail location terrain communal à Monsieur LANNO Julien à compter du 11/11/2024 pour une durée de 9 années section W N° 71 à Serrières d'une superficie de 0ha 20a 00ca
- 25. délibération : renouvellement bail location terrain communal à Monsieur LANNO Julien à compter du 11/11/2024 pour une durée de 9 années section W N° 74 à Serrières d'une superficie de 1ha 00a 00ca,
- 26. délibération : renouvellement bail location terrain communal à Monsieur LANNO Julien à compter du 11/11/2024 pour une durée de 9 années – section W N° 75 à Serrières d'une superficie de 0ha 59a 00ca
- 27. délibération : renouvellement bail location terrain communal à Monsieur LANNO Julien à compter du 11/11/2024 pour une durée de 9 années – section W N° 73 à Serrières d'une superficie de 0ha 60a 00ca,
- 28. délibération : renouvellement bail location terrain communal à Monsieur LANNO Julien à compter du 11/11/2024 pour une durée de 9 années section W N° 76 à Serrières d'une superficie de 1ha 05a 22ca
- 29. délibération : autorisation donnée à Monsieur le Maire pour faire l'acquisition et l'installation d'un abribus à Belleau (devis KGMAT) rue de la Madeleine à hauteur de l'habitation de M. XOLIN Julien, si pas de dépassements de crédits budgétaires sur l'exercice 2024,
- 30. délibération : projet Office National des Forêts (rattachement au régime forestier de parcelles situées sur le plateau du Buzion), actuellement 23,8370 ha sont rattachés, si acceptation par le CM, la surface sera de 30,2840ha, après arrêté préfectoral d'application au régime forestier,
- 31. délibération : renouvellement de la mise à disposition de la salle des fêtes de Manoncourt-sur-Seille les mercredis à la Communauté de Communes de Seille & Grand Couronné pour l'activité musique,
- 32. délibération : autorisation donnée à Monsieur le Maire pour encaisser les chèques des participants non-ayant droits au voyage des aînés (es) du Jeudi 20 juin 2024,

Questions diverses:

- 1. Suite à décision TA concernant le litige (mise en sécurité du site de l'ancien hôpital militaire sur le plateau du Buzion) Commune de Belleau/Rangers de France, la commune fait appel de la décision,
- 2. Tonte du terrain de foot de Belleau,
- 3. Renouvellement ou mise en place voisins vigilent à Belleau,
- 4. Proposition d'accompagnement et d'adhésion au CAUE de Meurthe-et-Moselle (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) suite à la visite des églises de Belleau et de Serrières et pour la mise en sécurité des bâtiments,
- 5. L'IGN mène une campagne de mise à jour de l'ensemble des bornes et repères implantés sur la commune pour actualisation des données,
- 6. Autorisation (par arrêté préfectoral du 16 mai 2024) de pénétrer dans les propriétés privées sur le territoire des Communes de la Meurthe-et-Moselle pour la réalisation des travaux d'inventaire des richesses écologiques, faunistiques, floristiques, géologiques, minéralogiques, ou paléontologiques),
- 7. Courrier CCS-GC du 04/06/2024 : Le président de la Communauté de Communes de Seille & Grand Couronné à renoncer au transfert de la compétence de la police spéciale de la publicité extérieure sur l'ensemble du territoire la CCS-GC),
- 8. Réception courrier GROUPAMA Assurances Sinistre rue Saint Pierre en date du 19/02/2024 (prise en charges des dommages sous déduction de la franchise contractuelle), (devis de remise en état établi par EUROVIA pour un montant de 1 079,28 €).

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer.

Le Maire,

Philippe BARTHELEMY



<u>Information importante</u>: En raison de la protection des données personnelles (RGPD du Parlement Européen et du Conseil en date du 27 avril 2016 entré en application en date du 25 mai 2018, ce courrier ne doit faire l'objet d'aucune publication sur les réseaux sociaux sous peine de poursuites.